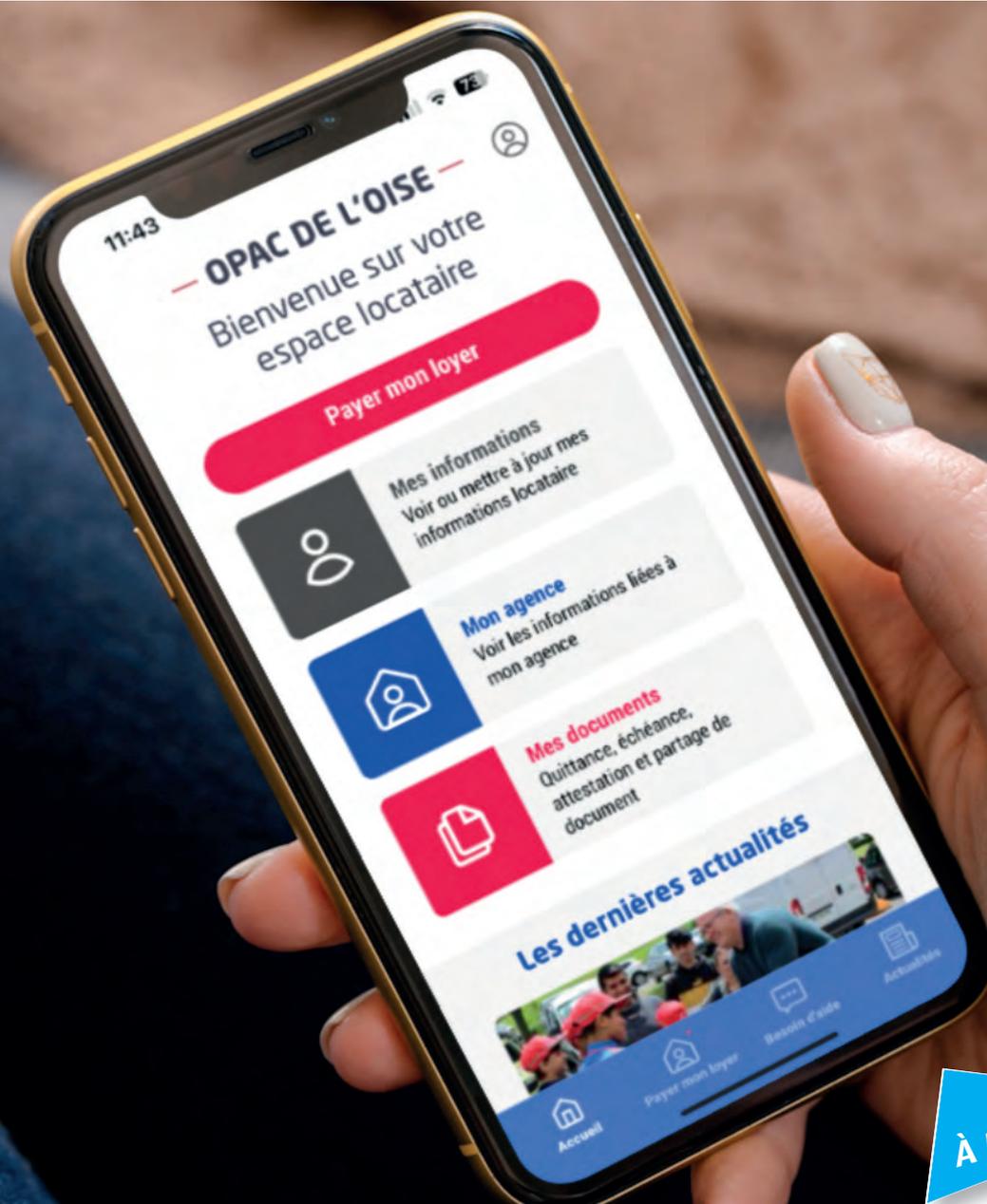


Ensemble

MAGAZINE DES RESIDANTS DE L'OPAC DE L'OISE



À SAVOIR

Détecteurs
de fumée à remplacer

VIE DES QUARTIERS

Réhabilitation
à Liancourt

PORTRAIT

Femmes
méritantes

ANIMATIONS

Action
nettoyage

À LA UNE

L'ESPACE CLIENT
ÉVOLUE
dans l'Appli



Arnaud DUMONTIER
Président de l'OPAC de l'Oise

Logement social, on est tous dans le dur, vraiment dur...les bailleurs sociaux les premiers...et les temps à venir seront plus terribles encore...

Pourquoi me direz-vous ? Parce que nos moyens financiers se réduisent dramatiquement et nous sommes tous dans cette galère. C'est ce que l'on appelle « la crise du logement ».

Donc, les miracles, nous ne savons pas faire et tout le système en subit les conséquences...de la construction à la rénovation et bien sûr les premières entrées dans les logements comme les mutations...

Bénéficiaire d'un logement constitue, en ces temps, une chance plus grande encore. Et je vous passe toutes les demandes périphériques qui nous sont adressées comme participer à la sécurité, à l'entretien des espaces publics ou encore à l'animation dans les quartiers... À croire qu'à l'impossible, nul n'est tenu sinon les bailleurs sociaux.

Dans des temps troublés, je pense à ceux qui sont en première ligne, ici, nos gardiens dont l'un, et ici plus justement l'une d'entre eux, est mis à l'honneur et c'est très mérité.

Je salue leur travail et les remercie du fond du cœur de leur implication parce que leur boulot est tout sauf simple !

SOMMAIRE

2. ÉVÉNEMENTS

4. À SAVOIR

Pensez à remplacer vos détecteurs de fumée
Jugement

5. À LA UNE

Espace Client : découvrez les nouveautés
Payez vos charges avec le chèque énergie 2024

6. VIE DES QUARTIERS

Liancourt : travaux à partir d'avril
Crépy-en-Valois : nouveaux locaux pour la radio

6. PORTRAIT

Compiègne : honneur aux femmes méritantes

6-7. ANIMATIONS

Nogent-sur-Oise : action nettoyage réussie
Actions Unis Cité : ça continue
Crépy-en-Valois : remise des prix concours de Noël



ÉVÉNEMENTS



RENCONTRES

6 février 2024

L'OPAC de l'Oise était représenté par son directeur général, Vincent Peronnaud, lors du EnerJ-Meeting organisé au Carrousel du Louvre à Paris. Concilier objectifs environnementaux, maîtrise des coûts et acceptabilité sociale dans une stratégie de bas carbone régionale : tel était le thème de cette journée de l'efficacité énergétique et environnementale du bâtiment. Vincent Peronnaud et Julien Parc, de Pouget consultants, ont partagé des axes de réponse développés via l'approche du mouvement Hlm URH Hauts-de-France. "Il y a un enjeu à maintenir les charges locataires à un niveau acceptable dans la massification de la rénovation", ont-ils fait valoir.



PREMIÈRE PIERRE

13 mars 2024 Abbecourt

Après le coup d'envoi des travaux de construction de 7 pavillons locatifs T4, rue du Pont au Bray, la première pierre a été officiellement posée. Cette belle opération au cœur du village a été unanimement saluée par les personnalités et partenaires présents lors de l'événement. Pour la mener à bien, l'OPAC de l'Oise bénéficie du soutien financier de l'État, du Conseil départemental de l'Oise, de la Caisse des dépôts et de l'Établissement public foncier local des territoires Oise & Aisne.



Ensemble - Magazine édité par l'OPAC de l'Oise - Office public de l'habitat - 9, avenue du Beauvaisis - BP 80616 60016 Beauvais cedex. Tél. : 03 44 79 50 50 - contact@opacoise.fr - ISSN 1958-1734

Directeur de la publication : Vincent PÉRONNAUD Directeur de la rédaction : Sophie DUSSAUTOIR

Ont contribué à ce numéro : N. BRETON - P. CATEIGNE - C. DAVEAUX - S. DENYS - C. DUCOLLET S. DUSSAUTOIR - N. FOURNIER - T. JOURDAIN - S. OMET-VIVIER - C - OPPE - N.SIBERT - A. SITTER - K. VALLIERE

Photos : OPAC de l'Oise - C. SCHRYVE - E. BERNAUX Illustrations et graphisme : L. CORNILLON - CÉIL CARRÉ

Conception graphique - Réalisation : Foka KAMPINGA-PETTENATI

Impression : Daddy Kate - Imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement

Mise sous pli pour distribution : les employés de l'Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) les "Ateliers du Thérain" à Beauvais





CERTIFICATS



**2 384 106 kWh
économisés depuis 2016**



L'OPAC de l'Oise reste en 2023, pour les Hauts-de-France, sur le podium des champions des certificats d'économie d'énergie (CEE) ! Ce dispositif a été créé pour accélérer la transition énergétique en France. Depuis 7 ans, dans la région, l'OPAC de l'Oise est l'un des leaders parmi 24 bailleurs signataires d'un partenariat avec EDF. Comment ? En transformant en euros les économies d'énergie réalisées grâce aux travaux menés sur son patrimoine. 2 384 106 kWh ont été économisés depuis 2016, soit l'équivalent de 13 ans d'éclairage public pour la Ville de Beauvais. Grâce à ce dispositif, des travaux de grande ampleur ont été effectués : pose de 5 300 chaudières individuelles couplée à des travaux de ventilation, ou encore, installation de 5 000 répartiteurs de frais de chauffage.



MISE EN LOCATION

**16 janvier 2024
Beauvais**



Les équipes de l'OPAC de l'Oise ont organisé une matinée d'accueil pour les 13 familles locataires au 156 rue de Clermont, à Beauvais. Cette résidence de 11 appartements et de 2 maisons a été acquise par l'office auprès d'un propriétaire privé. Pour la plupart des locataires, ce n'était pas une découverte puisqu'ils résidaient déjà sur place. Mais cette matinée leur a permis de signer leur nouveau bail, de connaître le fonctionnement de l'OPAC de l'Oise et de rencontrer leurs futurs interlocuteurs. Pour améliorer le confort des résidents et l'étiquette énergétique de la résidence, une enveloppe de 455 000 € de travaux est prévue. Les travaux sont en cours d'élaboration.



ACCORD COLLECTIF

13 février 2024



Lors du dernier conseil départemental de concertation locative, les représentants des associations de locataires, ont signé l'accord collectif de locataires concernant le nouveau barème d'indemnités locatives, la grille de vétusté et la durée de vie des équipements. À la suite de la présentation du bilan annuel, ils ont également confirmé leur soutien au dispositif de sécurité privé en place depuis 2017, auquel les locataires peuvent faire appel en composant le n° vert : **0800 300 105**.



VISITE

**14 février 2024
Crépy-en-Valois**

Représentants des entreprises et de l'OPAC de l'Oise sont allés à la rencontre des locataires de la résidence rue Sadi Carnot, deux mois après sa mise en location. Objectifs de cette première visite de satisfaction en porte-à-porte : constater si les réserves émises en décembre pouvaient être levées et si les résidents des 21 appartements et des 8 maisons avaient d'autres observations à formuler. Prochaine visite de satisfaction en fin d'année !





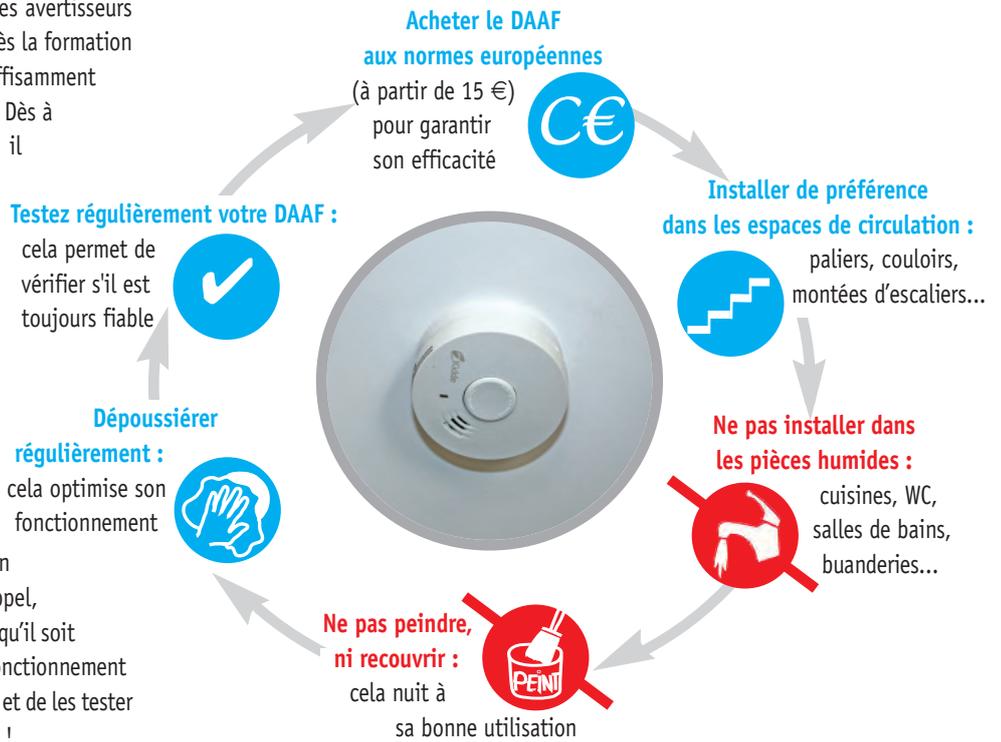
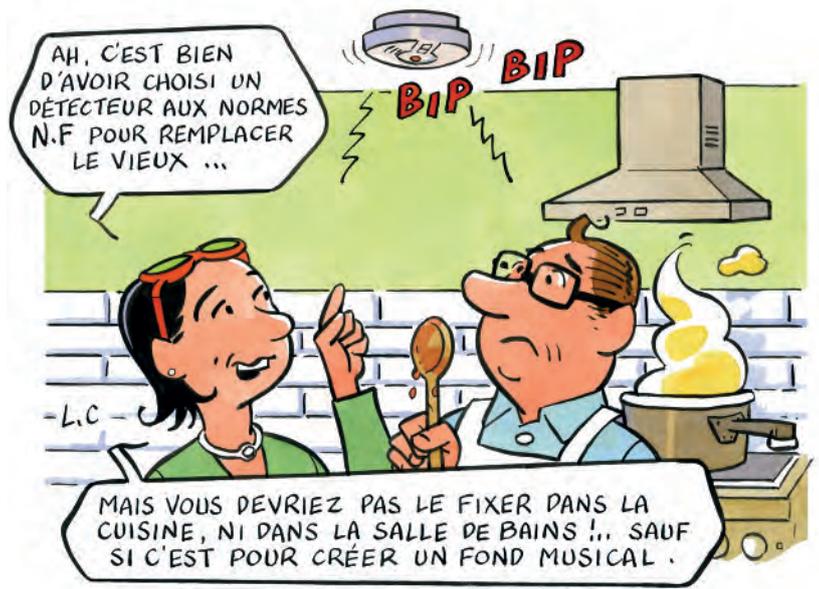
Sécurité

Pensez à remplacer vos détecteurs de fumée



Les détecteurs autonomes avertisseur de fumée (DAAF) de votre logement, qui étaient valables dix ans, sont aujourd'hui à remplacer.

Ce n'est pas très beau et ce peut être très bruyant ! Mais ces cylindres installés au plafond dans votre logement peuvent vous sauver la vie en cas d'incendie ! Prenez donc soin de vos DAAF (Détecteurs autonomes avertisseurs de fumée) dont l'alarme doit se déclencher dès la formation des premières fumées en cas de feu et être suffisamment forte pour réveiller des personnes endormies. Dès à présent, sauf si vous venez d'emménager, il convient de les remplacer. En effet, ces appareils qui étaient valables dix ans, sont aujourd'hui obsolètes. Pour vous mettre à l'abri de toute défaillance, et donc de tout risque pour vous, votre famille et vos biens, procurez-vous de nouveaux DAAF, que vous trouverez facilement dans le magasin de bricolage le plus proche de chez vous à partir de 15 €. Un DAAF doit être conforme aux normes NF EN14604, reconnaissable au marquage CE et NF292, et ce notamment afin de garantir un bon fonctionnement de l'appareil. Pour rappel, selon la loi, c'est à l'occupant d'un logement, qu'il soit propriétaire ou locataire, de veiller au bon fonctionnement de ses DAAF. Il convient donc de les entretenir et de les tester régulièrement en actionnant le bouton dédié !



Compiègne Expulsion pour troubles locatifs

Jugement

Une locataire compiégnoise a été condamnée à quitter le logement qu'elle louait à l'OPAC de l'Oise. Ainsi en a décidé le tribunal judiciaire de Compiègne dans son jugement du 29 février dernier, au motif qu'elle ne jouissait pas paisiblement de son logement, comme le prévoyait son bail. Insultes, nuisances sonores diurnes et nocturnes étaient régulièrement dénoncées depuis l'arrivée de cette locataire, comme en attestent les interventions de la mairie et de l'office, ainsi que des attestations de voisins. En dépit des rappels à ses obligations, les troubles de voisinage ont persisté et l'OPAC de l'Oise a demandé la résiliation judiciaire de son bail.



À LA UNE



NOUVEAUTÉS ESPACE CLIENT

Espace client

Découvrez les nouveautés !

Votre Espace Client évolue et apporte son lot de nouveautés.

Sur votre application, vous pouvez dès maintenant :

- ✓ télécharger vos quittances de loyer ;
- ✓ déposer vos attestations d'assurance en 1 clic.

Le plus ? C'est accessible :

- ✓ à tout moment ;
- ✓ depuis chez vous.

Ces fonctionnalités s'ajoutent à celles déjà disponibles sur votre Espace Client, comme l'accès à vos informations locatives, l'accès aux actualités de votre agence ou le paiement du loyer. D'autres fonctionnalités sont à venir durant l'année et les mêmes documents seront disponibles sur le site Internet.



Quelques chiffres

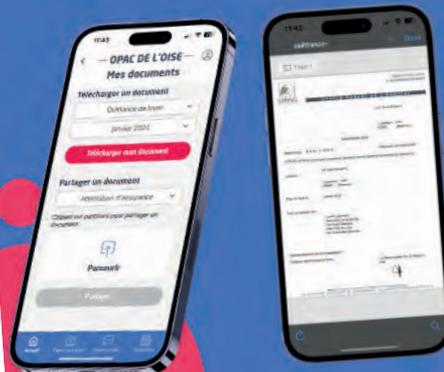
Téléchargement de l'Espace Client :
✓ + 4 000 téléchargements

Pour tous les clients :

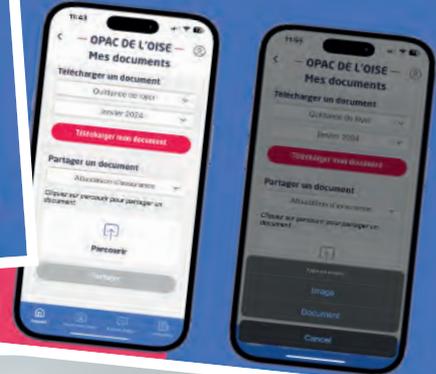
03 44 79 50 50
contact@opacoise.fr

N'oubliez pas de taper 1, si vous êtes locataire, pour une prise en charge rapide de votre appel.

RÉCUPÉREZ VOS QUITTANCES DE LOYER



DÉPOSEZ VOS ATTESTATIONS D'ASSURANCE



Payez vos charges avec le Chèque Energie 2024

Si vous êtes locataire d'un appartement conventionné avec la Caf et bénéficiez du Chèque énergie 2024, vous pouvez l'utiliser pour payer vos charges ! Il suffit de le déposer sur le site dédié ou de l'adresser à l'OPAC de l'Oise. Précisez bien votre référence locataire ! Il sera encaissé au cours du trimestre suivant. Si la valeur du chèque énergie est supérieure au montant mensuel de vos charges, le trop perçu sera déduit de la ou des quittances suivantes. Il n'y aura pas de remboursement.



ATTENTION

Pour que le chèque soit valable, la zone à gratter doit être intacte.

Besoin d'une info ?
Rendez-vous sur :
www.chequeenergie.gov.fr.

Vous pouvez aussi contacter Cloé, notre Centre de Relation Client :
03 44 79 50 50.



Rappel

L'application mobile Espace Client est disponible sur vos smartphones iOS et Android !
Pour la télécharger rien de plus simple, recherchez « OPAC de l'Oise » sur l'App Store ou le Google Play Store.

Important : si vous possédez un compte sur le site Internet de l'OPAC de l'Oise, vos identifiants sont identiques, connectez-vous avec votre e-mail ou numéro de locataire et votre mot de passe.
Pour contactez l'OPAC de l'Oise, appelez Cloé, le Centre de Relation Client : 03 44 79 50 50.



VIE DES QUARTIERS

Liancourt La Garenne

Travaux à partir d'avril

852 171 € sont investis pour
16 appartements.

Au programme : isolation thermique par l'extérieur des façades, installation de nouvelles portes dans les halls et mise en place de visiophonie, remplacement des fenêtres des logements et des volets avec pose de persiennes. Sont également prévus dans les appartements : réfection complète des salles de bains, toilettes et cuisines, rénovation des plafonds, murs et sols, remplacement des

appareils sanitaires et ajout de point lumineux dans les pièces humides. Enfin, dans les parties communes, les châssis vont être renouvelés.

Une enveloppe de 852 171 € est investie pour mener à bien ce projet, avec le soutien financier de l'État et du Conseil départemental de l'Oise pour 5 mois de chantier.



Important chantier de réhabilitation en vue dans le quartier La Garenne, au 47 rue Etienne Dolet, à Liancourt !



Crépy-en-Valois

Nouveaux locaux pour la radio

Bientôt des locaux rénovés et plus spacieux pour Radio Valois Multien !

C'est l'objectif des travaux en cours depuis décembre aux 8 et 10 place Jean-Philippe Rameau, à Crépy-en-Valois. L'OPAC de l'Oise fait d'une pierre deux coups : moderniser le local de la radio associative et l'agrandir en y ajoutant une cellule commerciale attenante. Cette opération d'un montant de 190 101 €, financée avec le soutien du Conseil régional Hauts-de-France et la Ville de Crépy-en-Valois, devrait s'achever en juin prochain. Pendant le chantier, Radio Valois Multien continue d'émettre sur les ondes dans un local provisoire.



Pas de coupure pour Radio Valois Multien durant le chantier ! L'équipe est installée dans un local provisoire.



PORTRAIT

Compiègne

Honneur aux femmes méritantes !

Belle soirée, samedi 9 mars 2024, à la salle Molière, espace Jean Legendre à Compiègne sur le thème des femmes engagées.



Cérémonie organisée dans la continuité de la semaine internationale des droits des femmes. L'action en faveur du lien social a été soulignée !



Organisé par la mairie de Compiègne, cet événement a mis à l'honneur plusieurs femmes du compiégnais dont notre collègue Catherine Fauqueux, gardienne d'immeubles depuis 20 ans. Elle a toujours travaillé sur le territoire de Compiègne et a reçu des mains du maire la médaille de la ville pour son engagement au service des autres et son professionnalisme auprès de nos clients locataires. Un hommage émuvant pour Catherine qui s'est retrouvée sous les lumières aux côtés d'autres femmes aux parcours inspirants : policières, enseignantes, sapeurs-pompiers,

bénévoles actives dans les associations de quartiers, juristes, caissières, agents municipaux... Une mise en avant qui a permis de mettre à l'honneur le métier de gardiens d'immeubles. La soirée a continué avec la présentation des jeunes talents issus des quartiers d'habitat social !



ANIMATIONS

Nogent-sur-Oise



Un grand merci à tous les participants !

Action nettoyage réussie !

Un après-midi actif dans le quartier Branly.



Le 21 février, l'OPAC de l'Oise, en partenariat avec l'association Amicale Culturelle de l'Oise, a invité les locataires petits et grands à participer à un après-midi nettoyage du quartier Branly. Des camions ont également été réquisitionnés pour débarrasser les caves des encombrants qui y étaient, parfois depuis longtemps, entreposés. Une belle journée à laquelle les enfants du quartier ont participé pleinement, en ramassant consciencieusement les déchets avec leurs pinces et remplissant ainsi plusieurs sacs poubelles. Ils ont été récompensés pour leurs efforts par un goûter et des petits cadeaux.

Actions Unis Cité



Ça continue

Les jeunes volontaires de l'association Unis-Cité vont peut-être bientôt frapper à votre porte !

Écoutez-les : vous apprendrez, entre autres, toutes les astuces pour maîtriser vos consommations d'énergie ! Pour rappel, le partenariat entre l'OPAC de l'Oise et Unis Cité a été renouvelé fin 2023, après un test réussi l'an dernier. Et depuis janvier, les équipes vont à la rencontre des locataires. C'est chose faite à Nogent-sur-Oise, Crépy-en-Valois, Pont Sainte-Maxence, Formerie et Grandvilliers !



Ces actions en porte-à-porte vont se poursuivre jusqu'en juin prochain.

Crépy-en-Valois

Remise des prix concours de Noël

Tous les participants ont été récompensés.



Le 15 janvier, à Crépy-en-Valois, les prix du concours de décoration des portes palières, organisé en partenariat avec la Ville, ont été remis à la MJC Saint-Laurent. Tous les participants ont été récompensés, en présence de Sylvain Dubois, adjoint au Maire, de Ginette Baudoin, administratrice de l'office, et de Marine Graux, responsable de l'agence de Pont-Sainte-Maxence. Préparez vos décorations recyclées pour Noël prochain !



- UN BON DAAF SAUVE LA VIE !

